

EN LIENS

Juillet &
août 2023

#14

Le Magazine de Villedoux



Bien arrivés
à Villedoux



Les couleurs

de votre été

à Villedoux

Ma chère Denise,
Nous passons d'excellentes
vacances à Villedoux.
Il faudrait que tu nous y
rejoignes la prochaine fois!
Bonne bisou de nous 3!

Simone

Bisous tata
Jules

Mme Denise Ville
2 rue du Temple
01540 ATTIGNAT



Villedoux

www.villedoux.fr

SOMMAIRE

p.4 **LES ACTUS**

Il s'en passe des choses à Villedoux !

p.6 **LE DOSSIER**

Les couleurs de l'été à Villedoux

p.9 **CÔTÉ PROS**

Entrez dans l'annuaire des professionnels de Villedoux

p.10 **LA JEUNESSE**

Silence ça tourne !

p.12 **LA CDC**

Actus et infos pratiques de la CDC

p.14 **LES ASSOS**

Retour sur le travail des associations.



EN LIENS

Équipe Municipale

Le Maire : François Vendittozzi

Les adjoints :

- ▶ **Finances & économie communale**
David Wantz
- ▶ **Affaires générales & Ressources humaines**
Corinne Singer
- ▶ **Environnement, Aménagement & Travaux**
Daniel Boursier
- ▶ **Urbanisme réglementaire**
Marie-Dominique Peyraud-Cascales
- ▶ **Jeunesse, Culture & Vie associative**
Jean-Philippe Toledano

Les Conseillers Municipaux Délégués :

- ▶ **Intergénérationnalité**
Isabelle Bourland
- ▶ **Communication, Culture & Référente bibliothèque :**
Elisabeth Deligne
- ▶ **Affaires sociales**
Nicolas Péraud
- ▶ **Affaires scolaires & Enfance**
Éric Galeran

Directeur de la publication
François Vendittozzi

Crédits photos
Sirone Photographie

Juillet & août 2023

#14

Les rédacteurs :

Daniel Boursier, Emmanuelle Charron, Elisabeth Deligne, Maëlline Denis, Corinne Guichard, Lionel Herbez, Luidgi Lary, Geoffrey Le Meur, Cristal Maïni, Nicolas Péraud, Corinne Singer, Jean Paul Sohyer, François Vendittozzi, David Wantz, Marie Weirauch.

Création & mise en page

Les Z'Éclaireuses
www.leszeclaireuses.com

Impression

Imprimerie IRO, Rue Pasteur ZI
17 185 Périgny Cedex

Tirage : 1000 exemplaires

↳ Retrouvez l'ensemble de l'équipe municipale sur le site web de la Mairie !



EDITO

Notre Pays est un Etat de Droit dont la hiérarchie des textes repose sur la primauté de la Déclaration des droits de l'homme et notre constitution issue de 1958.

Ces textes posent un principe fondateur de nos libertés que toute personne a droit à la liberté d'expression.

Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. Ce droit nous a conduit collectivement dans des temps récents à réagir contre ceux qui voudraient nous en priver au motif d'influences idéologiques, politiques ou religieuses.

Cependant les textes fondamentaux lorsqu'ils instaurent des droits, créent en contrepartie et afin de garantir un équilibre, des devoirs pour tous.

Au nombre de ces devoirs contrepoints de la liberté d'expression, il existe l'obligation de respecter et ne pas outrager ou dénigrer une personne qui ne partagerait pas votre opinion.

Or force est de constater que les incivilités, outrages, dénigrements et autres propos diffamatoires et insultants se multiplient. Ils sont même l'objet d'un développement exponentiel entretenu par l'anonymat des réseaux sociaux... La férocité et la violence des propos que nous avons pu constater sont de nature à briser toutes les bonnes volontés, tous les engagements même pour les plus enracinés dans la conviction d'assurer la préservation de l'intérêt collectif.

Alors montrons-nous dignes des droits qui sont les nôtres en respectant les devoirs qui les préservent.

François Vendittozzi,
Maire de Villedoux



Montrons-nous dignes des droits qui sont les nôtres en respectant les devoirs qui les préservent.



Les actus

Le dossier
Côté Pros
La jeunesse
La CDC
Les assos



LES ACTUS

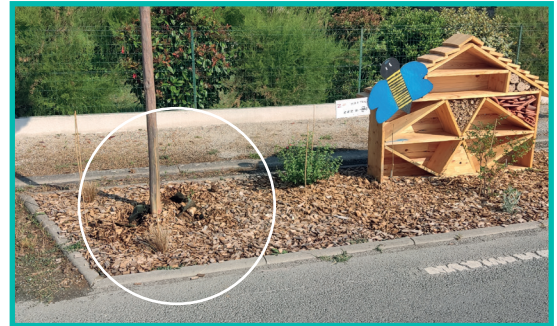
DESTRUCTION DE NIDS...

Communiqué de la municipalité

Début mai, des nids d'hirondelles situés sur notre commune ont été détruits de manière intentionnelle, tuant ainsi les oisillons qui s'y trouvaient.

La Mairie et la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) condamnent fermement cet acte de cruauté et tiennent à rappeler que les hirondelles sont, de surcroît, une espèce protégée.

Pour rappel, la peine encourue pour cet acte de barbarie est de 150 000€ d'amende et de 3 ans de prison avec sursis.



VOL DE LAVANDE ...

Communiqué de la municipalité

Nous avons constaté le vol de 3 pieds de lavande qui étaient plantés dans un parterre situé rue de L'océan, sortie Andilly.

Sans parler du préjudice financier, ces faits sont inadmissibles et portent atteinte au fleurissement de la commune et au travail des services techniques.

Mais où donc vont s'arrêter les incivilités ?

PAROISSE NOTRE-DAME DES MARAIS

Dans le cadre de la Nuit des églises, le samedi 1er juillet à 21h00 en l'église Saint Martin de Villedoux, un «concert» de chants Polyphoniques Corses du groupe Corsé Corsu sera donné.

L'entrée sera libre.

L'ASTUCE JARDINAGE

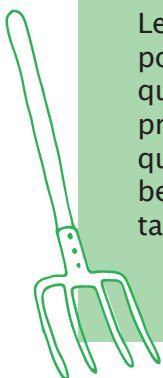
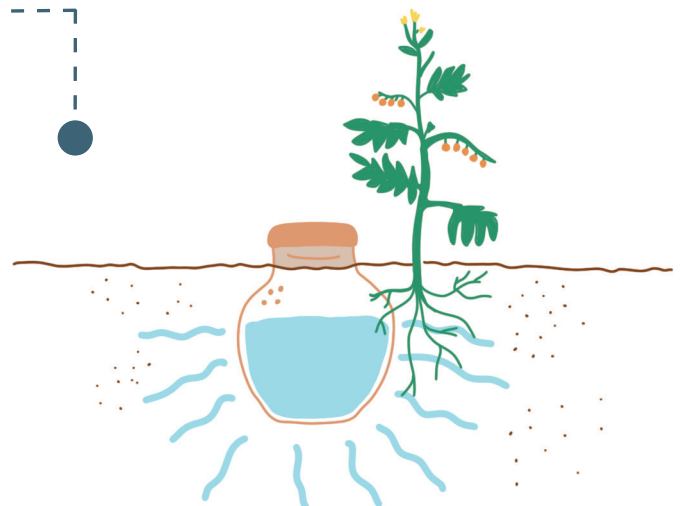
de Geoffrey

1^{er} juillet pluvieux,
tout le mois sera douteux !

Quoi qu'il en soit il va falloir arroser, et l'eau manque cruellement.

Connaissez-vous les oyas ?

Les oyas sont des pots en céramique micro poreuse que l'on enterre près des plantes et que l'on remplit d'eau. Elle laissent échapper progressivement l'humidité nécessaire pour que vos plantes absorbent l'eau dont elles ont besoin dans un rayon de 30cm à 1m selon la taille de l'oya.





VOUS AIDER À OBTENIR DES AIDES : UNE MISSION DU CCAS

Des aides financières et matérielles peuvent être accordées sous conditions aux personnes en difficultés.

RENSEIGNEMENTS :

Nicolas PERAUD, Vice-Président du CCAS

✉ accueil@villedoux.fr

✉ social@villedoux.fr

APPEL À CANDIDATURES : CITOYENNETÉ ET DEVOIR DE MÉMOIRE

À chaque cérémonie, le porte-drapeau a une mission symbolique de rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.

Pour accompagner notre porte-drapeau actuel, il est proposé à un(e) jeune de la commune de remplir également cette mission.

L'intronisation du jeune porte-drapeau aura lieu lors de la cérémonie du 11 novembre 2023.

Les pré-requis :

Habiter la commune et être âgé de moins de 18 ans.

Intéressé ?

Envoyez un courrier avec votre motivation à l'attention de Monsieur le Maire.

LE REPAS DES ÂÎNÉS

Après deux années d'absence pour cause de COVID, le repas des aînés a pu à nouveau être organisé par le CCAS. Cet événement dont le thème était « Les retrouvailles de printemps » a rassemblé une quarantaine de personnes de plus de 75 ans résidant sur la commune et comprenait un déjeuner et des animations.

Le maire, François VENDITTOZZI, a pris la parole pour exprimer sa joie de renouveler cet événement pour nos aînés. Il a profité de cette occasion pour mettre à l'honneur et offrir un cadeau à chacun de nos deux doyens villedousais : Jeannine HERBIET et Guy TURGNÉ. Des chaleureux remerciements ont été également adressés aux enfants de l'accueil de loisirs pour leurs magnifiques et touchantes décorations créées pour l'occasion.

Le repas élaboré par le chef cuisinier Nicolas BAUDOIN et son équipe a eu un vif succès auprès des convives ! Un grand merci également aux membres du CCAS et aux deux bénévoles pour le service.

Au programme des animations : tours de magie, musique et danse...

Félicitations au CCAS pour la reprise de cet événement qui repose sur des valeurs telles que la solidarité, la convivialité et la bienveillance.

ÉVOLUTION DES TARIFS CANTINE

Jusqu'à présent, la commune de Villedoux s'est efforcée de ne pas répercuter l'inflation sur le budget des parents d'élèves. Depuis toujours, le prix facturé du repas est constitué du seul coût des denrées alimentaires. À ce jour, nous subissons une hausse de 20% du prix des produits alimentaires depuis janvier 2023, outre les augmentations de l'énergie consommée (+200%), des frais généraux de la gestion de la cantine (+10%) et des salaires des agents (+10%).

Il devient donc malheureusement inévitable de faire évoluer les tarifs du restaurant scolaire.

Pour autant, le conseil Municipal a décidé de limiter l'augmentation de ces tarifs à 5% et de ne l'appliquer qu'à compter du 1^{er} septembre 2023. **A cette date, le repas sera facturé 3€ au lieu de 2,85€.**

Une communication spécifique sera adressée aux familles dans le carnet des enfants.

LE DOSSIER

Les couleurs de l'été à Villedoux



L'été est pour chacun un moment de détente, de repos et de « lâcher-prise ». Nous profitons des soirées, de nos jardins, de nos familles, de nos amis ; des piscines, et des barbecues... Et pour que ces parenthèses enchantées le restent, n'oublions pas nos bons réflexes.

Le bleu de la sérénité

Vous vous absentez pendant les vacances ? Passez en mairie remplir le formulaire « Vacances tranquilles ». Ainsi une attention toute particulière sera apportée à votre domicile par notre garde-champêtre. Ce document sera relayé à la gendarmerie.

Le jaune de la bienveillance

Veiller aux nuisances sonores

► des tondeuses, rotatifs et ponceuses...

Quel bonheur d'avoir enfin du temps pour s'atteler aux travaux dans la maison ou au jardin ! Toutefois nous vous rappelons que les outils thermiques ou électriques peuvent être utilisés du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30 et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 19h.

► des soirées en extérieur...

Vous passez une belle soirée en famille ou avec des amis, chez vous ou sur la plaine de jeux ? Pensez à la quiétude de vos voisins **quand arrivent 22 heures** en limitant les bruits.

Le vert de la protection

Préserver l'environnement

► du manque d'eau

L'an passé, la canicule nous a sensibilisés sur de nombreux sujets.

Le manque d'eau a entraîné des limitations de son utilisation. Nous avons tous compris l'importance de cette ressource. Ménageons-la avant que des arrêtés de restrictions ne nous y contraignent.

► des incendies

La sécheresse génère un risque d'incendie sur nos pelouses craquantes ou dans la nature fragilisée par le manque d'eau. Soyons vigilants car la moindre étincelle peut déclencher un feu. Ainsi, un tesson de verre qui, au surplus, peut blesser les enfants jouant sur la plaine de jeux, peut provoquer un incendie.

Avoir soin de nos semblables

La canicule met à rude épreuve les personnes les plus fragiles. Lors de ces périodes soyons attentifs à nos voisins, prenons des précautions mentionnées dans le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) que nous avons tous et qui est disponible sur le site de la mairie (rester dans des pièces fraîches, boire de l'eau...).

Si vous souhaitez être contacté lors de tels événements, venez vous signaler auprès de la mairie : les informations que vous nous confiez resteront confidentielles.



**Tous ensemble,
faisons de notre été un vrai
moment de plaisir et de
décontraction.**



Le orange de la fête !

La Fête Nationale du 13 juillet

Le Comité des Fêtes et d'Animation et la Municipalité vous attendent nombreux sur la plaine de jeux à l'occasion de la Fête Nationale.

À partir de 19h30 :
apéritif - guinguette - karaoké - jeux pour les enfants...

Pensez à retirer vos tickets le samedi 1^{er} juillet sur le marché.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT :

✉ comite.felavi@gmail.com

☎ 06 67 66 55 60



Une palette de projets pour l'été

Cette année encore, la période estivale sera mise à profit pour mener de nombreux chantiers dans les équipements municipaux :

Projet «*Villa Dulci*»

- Finalisation du cadencage de la maîtrise d'ouvrage du projet.

Sécurité

- Installation de barrières de protection au niveau des arrêts de bus.
- Modernisation du système d'alarme anti incendie à l'école.

Plaine de jeux

- Pose du revêtement sur le sol du local associatif de la plaine de jeux.

Ecole

- Mise en place d'équipements pédagogiques pour les enfants du cycle 1 dans la salle de motricité de l'école.

Restaurant scolaire

- Poursuite de la réfection des portes du restaurant scolaire, chantier étalé sur 3 ans.

Commune

- Finalisation des travaux des nouveaux bureaux de la mairie.
- Remplacement des néons par des leds dans l'ensemble des bâtiments.
- Entretien régulier des espaces verts.

Voirie

- Réfection des peintures et marquages au sol de la voirie.

Le **rose** des émotions !

Vendredi 25 août : Retenez cette date !

► **Marché et repas champêtres : Une initiative lumineuse du Comité des Fêtes**

Retenez cette date ! Que va-t-il se passer à Villedoux en cette journée de clôture de l'été ? La plaine de jeux sera animée par le Comité des Fêtes chargé cette année de donner une touche finale à un été que l'on souhaite le meilleur possible pour chacun et chacune d'entre vous, familles, parents, enfants...

En effet, vous êtes tous conviés ce vendredi 25 août à partir de 18 heures pour participer au « Marché et repas champêtres » sur ce lieu de verdure, cœur de rassemblement festif de la commune. Animations musicales, structures gonflables, seront en place pour que la fête soit réussie.

Outre les producteurs locaux et régionaux vous aurez tout loisir de vous restaurer selon vos goûts jusqu'au crépuscule.

Mais ce n'est pas tout !



Comité des FÊTES Villedoux **Plaine des Jeux de Villedoux** Vie associative Villedoux

Marché et Repas Champêtres

Vendredi 25 août à partir de 18h

Animations musicales & structures gonflables

22h30 Animation son & lumière aquatique
LA MERVEILLE DES EAUX

APPORTEZ VOTRE VAISSELLE

Infos : comite.felavi@gmail.com - Tél. : 06 67 66 55 60



► **Rendez-vous avec « La Merveille des eaux »**

A partir de 22h30 une animation spectacle, son et lumière aquatique, fontaine nocturne en plein air au beau milieu de la plaine de jeux : « La Merveille des eaux »...

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT :

✉ comite.felavi@gmail.com

☎ 06 67 66 55 60



CÔTÉ PROS

Professionnel à Villedoux? Entrez dans l'annuaire !

Le projet avance !

Nous avons le plaisir de vous indiquer que le projet de création de l'annuaire des professionnels de Villedoux avance bien.

Nous pensons réellement que c'est un document indispensable pour permettre à tous les habitants de pouvoir connaître et contacter les entreprises de notre commune facilement.

Vous souhaitez être présent dans l'annuaire ?

Dites-le-nous dès maintenant. **La date limite est fixée au 15/07/2023.** Après cette date il faudra attendre celui de l'année prochaine.

Concernant les tarifs, ils seront fixés lorsque nous aurons le retour de notre demande de subvention et quand nous aurons le nombre exact de participants.
Nous travaillons à ce que le tarif soit le plus ajusté possible.

Il n'est pas obligatoire d'être adhérent à l'association mais dans ce cas vous bénéficierez d'un tarif privilégié.
Tous les professionnels (professions libérales, entreprises, micro entreprises, auto entreprises etc ...) sont les bienvenus la seule condition étant que l'adresse du siège social ou l'adresse commerciale soit sur Villedoux.

Adhérer à l'association c'est mettre en commun notre volonté d'avancer ensemble, de développer la visibilité sur la commune et nous apporter votre soutien pour toutes nos démarches.



Les pros de Villedoux :
association loi 1901 créée officiellement depuis le 3 mars à destination des professionnels ayant leur siège social et/ou commercial à Villedoux (17230)

**Seul, on va plus vite ;
ensemble on va plus loin !**

Demande
d'adhésion en ligne



Pour contacter l'association
« Les Pros de Villedoux : »

- la **page Facebook** :
"Les pros de Villedoux et les Villedousais"
- le **compte instagram** : @prosdevilledoux
- l'**adresse mail** : lesprosdevilledoux@gmail.com

La parole est à

LA JEUNESSE

Caméra sur : les talentueux Ados de la Maison des jeunes

Ils ont réalisé ensemble bien plus qu'une vidéo sur le Cyberharcèlement...

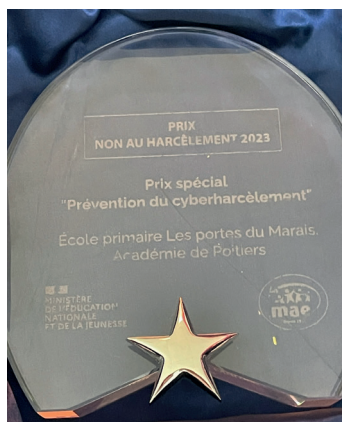
En participant au concours NAH (Non Au Harcèlement) contre le cyberharcèlement, les ados de la maison des jeunes étaient bien loin de penser que leur vidéo « Ce n'était qu'un message » les mènerait jusqu'à Paris ... et pourtant !

Leur vidéo récompensée au niveau académique à Poitiers...

Après avoir été sélectionnés au niveau académique parmi de nombreuses réalisations, les ados se sont rendus à Poitiers pour recevoir leur prix des mains de Madame la rectrice Bénédicte Robert. Un moment important qui récompensait leur travail et celui de Kevin, sans qui rien n'aurait été possible. Mais leur chemin ne s'arrêtait pas aux portes de l'académie ...

Puis au niveau national, direction la capitale !

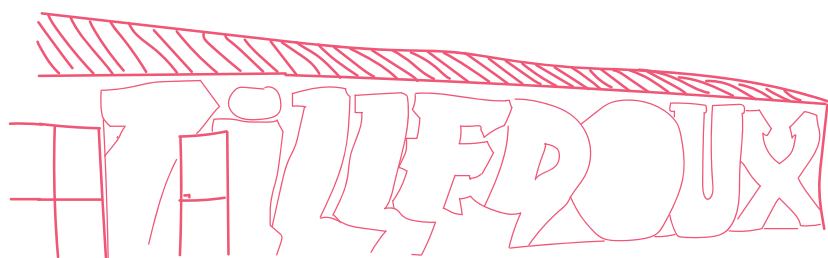
Le 24 Mai dernier nos 14 jeunes talents accompagnés de **Kevin Wodzynski**, animateur de la Mdj et réalisateur de la vidéo, **Agnès Moreau**, directrice de l'école « Les portes du marais » et **Corinne Guichard**, responsable du pôle enfance et jeunesse, étaient invités à la Sorbonne pour recevoir un prix national pour leur vidéo lauréate dans la catégorie Prévention du cyberharcèlement. Leur travail a été récompensé par un trophée et un chèque de 2000€ qui va permettre de réaliser un projet sur la communication non violente (CNV).



Une journée inoubliable...

... et remplie d'émotions qui restera gravée dans le cœur et la mémoire de chacun avec la remise du prix dans un lieu magique et la rencontre avec le ministre de l'éducation nationale Pap N'Diaye et la première dame de France, Brigitte Macron.

Des ados intimidés et émerveillés qui en toute simplicité nous délivrent un message tellement important : Soyons bienveillants les uns envers les autres.



Ça bouge à la Maison des jeunes!

Futuroscope : Go !

C'est parti ! Plus que quelques jours avant le départ et ce sont plus de 50 ados de la Maison des jeunes qui s'apprêtent à vivre un week-end de folie.



Et... Action !

Ça tourne à la maison des jeunes cet été. Devant ou derrière la caméra, les jeunes vont découvrir les dessous d'un court métrage. Kevin a préparé un programme d'animation qui leur permettra de se défouler au travers d'activités sportives.

Sans oublier notre incontournable journée NINJA au Paintball avec les autres accueils jeunes de la CDC Aunis Atlantique.

CONTACT :  projetjeunes@villedoux.fr
 07 48 14 31 57

Cet été l'accueil de loisirs va voyager !

Embarquement !

Cet été les enfants de l'accueil de loisirs embarquent sur le « Kids Boat » le bateau de croisière le plus déjanté de tous les temps. Au programme, escale sur les îles les plus colorées et paradisiaques du monde (Philippines, Seychelles, Antilles...).

Animations sportives, manuelles, aquatiques et plus encore seront proposées aux enfants pour des vacances réussies. Soleil, bonne humeur et folie seront les mots d'ordres de notre équipage.

**Sans oublier
la soirée du capitaine
qui aura lieu
le 28 juillet 2023 à 18h.**

Retour dans le temps !

Et pour pimenter ces vacances un séjour à Cerizay est programmé pour les enfants de CP-CE1 pour un retour dans le temps, entre une journée au Puy du Fou, visite d'une école des années 1900 et visite de châteaux, nos petits loups vont en prendre plein la vue.



Mini-camp CP-CE1

Direction Cérizay pour un séjour dans le thème du voyage dans le temps.

Au programme de ses 8 jours :
une visite du château de Saint-Maxime, une journée au Puy du Fou et une journée dans une école 1900.

Du 10 au 12 juillet 2023

Modalité d'inscription :
acompte de 45€
remise d'information le 22 juin 2023

PLUS D'INFORMATIONS
06.76.90.27.28
accueil-loisirs@villedoux.fr



SÉJOUR Aquatique CE2-CM1

Canoeë, paddle, parcours aventure, Antilles de Jonzac et veillées déjantées vous attendent !

DU 17 AU 20 JUILLET
à la Base de loisirs de Jonzac

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

- ACCOMPTE DE 60€
- FOURNIR UN BREVET DE NATATION ET UN TEST ANTI-PANIQUE
- RÉUNION D'INFORMATIONS LE 20 JUIN À 19H

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
06.76.90.27.28
ACCUEIL-LOISIRS@VILLEDOUX.FR

Cap sur Jonzac !

Et pour les plus grands d'entre eux, les CE2-CM1, c'est un séjour aquatique à Jonzac qui leur est proposé, paddle, canoë, journée aux Antilles de Jonzac, parcours aventure et de nombreuses autres activités seront programmées pour que les enfants reviennent avec plein de souvenirs.

Le Pôle de services publics à Ferrières a ouvert ses portes !



Depuis le 6 avril dernier, la Communauté de Communes Aunis Atlantique a pris possession de ses nouveaux locaux à Ferrières !

Le Pôle de services publics d'Aunis Atlantique est le premier bâtiment d'une nouvelle zone d'activités située dans la prolongation de la zone commerciale de l'Aunis à Ferrières. Ce bâtiment de 2 225 m² répond à la volonté de mutualiser, sur un même lieu, plusieurs services publics.

Il réunit le siège de la Communauté de Communes, le nouveau Service de gestion comptable des Finances publiques, le siège social de l'office de tourisme, Le Comptoir Local, les antennes du Parc naturel régional du Marais poitevin et de la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, soit une centaine de postes de travail.

2 SAM.
SEPT.

Forum des associations : une journée festive pour faire le plein d'idées !

Pour l'édition 2023, c'est à nouveau Marans, à la salle polyvalente, que se tiendra le grand forum des associations. Alors ... notez la date, on vous donne rendez-vous à la rentrée le samedi 2 septembre 2023 de 10h à 17h !

Plus de 60 associations seront présentes pour vous présenter leurs activités sportives, culturelles, de loisirs ... sous formes de stands et de démonstrations. Bref, c'est la journée idéale pour trouver l'activité qui vous occupera toute l'année !

Accueil général CdC Aunis Atlantique

Nouvelle adresse :

200 rue de la Juillerie, 17170 FERRIERES

Nouveaux horaires :

8h45-12h / 14h-17h du lundi au vendredi

Le numéro de téléphone reste inchangé :

05 46 68 92 93

Service Redevance Enlèvement Ordures ménagères (REOM)

Accueils physique et téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 sauf le mardi // 05 46 68 31 54



La réservation et le paiement en ligne, c'est maintenant possible à La Caale !

De la nouveauté pour la Caale, espace de travail partagé sur le port de Marans, mais surtout de la praticité pour nos coworkers et futurs utilisateurs ! Il est désormais possible de réserver directement sa place en openspace, réserver un créneau pour une salle de réunion ou privatiser un espace grâce au paiement en ligne disponible sur le site internet. La Caale, c'est la solution pratique pour venir travailler cet été au calme, dans un espace climatisé, avec la fibre pro et une bonne ambiance garantie !

+ D'INFOS :

La Caale

 05 86 85 01 30

 info@lacaale.fr

La Guinguette de la Briqueterie, c'est reparti !



Cette année, la Guinguette fait peau neuve avec un conteneur aménagé, pour accueillir encore plus de monde et étoffer l'offre de restauration !

En partenariat avec la Communauté de Communes et la mairie de la Grève-sur-Mignon, la guinguette vous propose une nouvelle expérience dans une ambiance conviviale. Xavier et Manon, derrière leur comptoir, souhaitent soutenir les producteurs locaux en vous proposant des produits issus de circuits courts, à des prix raisonnables.

Tout l'été, de nombreux événements viendront rythmer la vie de la Guinguette. Des soirées thématiques seront également organisées (soirée moules frites ect.)

Alors, qu'attendez-vous pour nous rendre visite ?

Ouvert :

de juin à septembre, du mercredi au dimanche
de 17h à 22h
Fermeture fin septembre

 07 83 78 27 86

Un été riche en animations

Le programme des animations proposées par l'**Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin - Le Comptoir Local** est disponible !

Visite de ferme, pêche à l'écrevisse, yoga en plein air, découverte des plantes comestibles...il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Rendez-vous dans les Comptoirs Locaux de Marans et Surgères pour vous le procurer ou sur le site internet de l'Office de Tourisme :

www.aunis-maraispoitevin.com.



KLAXIT, le nouveau service de covoiturage

La Communauté de Communes s'est associée à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle en finançant un nouveau service de covoiturage pour ses habitants : **Klaxit**

Vous utilisez votre voiture pour aller au travail ?
Vous souhaitez faire des économies sur vos déplacements ? Vous voulez être utile à d'autres ou laisser parfois votre voiture au garage ?

La plateforme de covoiturage domicile-travail Klaxit est faite pour vous !

► Comment ça fonctionne ?

Klaxit se distingue des autres plateformes car elle assure la rémunération du conducteur tout en proposant la gratuité pour le passager.

► Les conditions ?

Un trajet avec un point de départ, d'arrivée ou les deux sur le territoire d'une commune d'Aunis Atlantique ou de la CdA de La Rochelle.

→ Si vous êtes conducteur, vous pouvez être indemnisé de 1,5€ à 3€ par trajet et par passager dans la limite d'un aller-retour par jour.

→ Vous pouvez prendre jusqu'à 3 passagers par trajet.

→ Et cette année vous pouvez également bénéficier du bonus covoiturage de 100 euros !

+ D'INFOS :

 05 46 68 92 93

Téléchargez dès maintenant l'application mobile Klaxit sur Apple store ou Google Play et faites des économies tout en agissant pour la planète !

+ d'infos : www.aunislantique.fr/evenements



LES ASSOS

Retour sur...

BATTLE INTERNATIONAL

par l'AJV

L'AJV a organisé pour la première fois depuis ses vingt ans d'existence un battle international de hip hop le samedi 29 avril à l'Envol de Longèves.

Des équipes du Brésil, du Venezuela, d'Angleterre et de France se sont affrontées dans une ambiance de folie avec pour vainqueurs le duo vénézuélien Risk boy crew.

L'AJV prévoit sa deuxième édition l'année prochaine.



LE FESTIVAL DE BANDAS ET MAJORETTES DU 14 MAI 2023



Pour cette cinquième édition du festival, organisée conjointement par les Cols Verts et le Foyer Rural, 11 groupes étaient présents :

4 de Gironde, 2 de Charente, 1 de Vendée, 1 des Deux-Sèvres et 3 de Charente-Maritime.

En tout, plus de 350 musiciens, majorettes et accompagnateurs ont envahi la commune, au grand bonheur des villedousais, qui ont honoré de leur présence cette manifestation haute en couleur.

Ce fut également l'occasion d'officialiser l'alliance entre le Foyer Rural et les Cols Verts, qui pratiquent désormais leur activité sur notre commune, tous les vendredis soir à la Salle des Fêtes.

ASSOCIATION LA ROCHELLE YOGA RELAXATION

Travail postural, respiration et relaxation, les 3 piliers de la pratique du yoga pour être en forme dans son corps et dans sa tête.

Quelques évènements marquants de l'association au cours de ce 3ème trimestre 2023 : un stage yoga et musique sur l'île de Ré en mai, la fête du village à Villedoux le dimanche 4 juin, un weekend yoga et nutrition sur Oléron mi-juin.

L'association La Rochelle Yoga Relaxation, vous propose des séances hebdomadaires de yoga, à la salle des fêtes chaque jeudi, durant l'année scolaire. Reprise en septembre.



CONTACT :

Facebook : La rochelle Yoga Relaxation
www.larochelle-yoga-relaxation.fr

📞 06 61 50 59 13



UN BROC'LIVRES PLEIN DE PROMESSES

L'engouement pour la lecture ne se dément pas à Villedoux si l'on en croit le bilan du « Broc'Livres » qui se tenait le dimanche 4 juin dans la salle des fêtes.

Donner une seconde vie aux livres, dont plusieurs centaines étaient proposés : romans, policiers, jeunesse, n'a pas été une formule stérile. Ce Broc'Livres aura été le « clou » de la brocante-vidé grenier organisée par l'Amicale laïque de Villedoux. Une belle moisson de livres vendus au prix de 1 Euro au profit de la bibliothèque communale.

Dans le cadre de cette manifestation, notons une originalité : une pêche aux livres réservée aux enfants : un bateau pêché, un livre gagné !

LES ROMANS DE L'ÉTÉ SONT ARRIVÉS !

par l'équipe de la bibliothèque

La bibliothèque prend son rythme estival et vous attend à partir du 15 juillet les samedis matin de 10 à 12h pour vous présenter nos « nouveautés » de l'été.

Parmi celles-ci les derniers romans ou policiers de Virginie Grimaldi, Mélina de Costa, Katherine Pancol, Michel Bussi, Franck Thiliez, Julien Sandrel, Marie Bernadette Dupuy, Pierre Lemaître, Aurélie Valognes, Agnès Ledig, Bernard Minier et bien d'autres encore...

À très bientôt donc ! L'équipe de la bibliothèque

CONTACT : amicalebiblio.villedoux@gmail.com 05 46 35 44 97



L'ÉTÉ DES SENIORS

L'association des Seniors ne tiendra pas ses après-midi « jeux » dans la salle des fêtes durant les mois de juillet et août. **Par contre les marches des lundis et jeudis matin sont maintenues :** rassemblement dès 9h30 sur la plaine de jeux. De nouveaux marcheurs seront les bienvenus.

CONTACTS :

Roland Pineau 06 66 95 31 89

Jacqueline Quinconneau 06 08 73 36 02

L'association des parents d'élèves « Avec l'école » de Villedoux organise

Villedoux
samedi 1^{er} juillet
Fête de l'école
Les portes du marais

Le matin
9 H 30 - 13 H SPECTACLE DES ENFANTS À LA PLAINE DES JEUX
12 H - 14 H - RESTAURATION PAR L'APE - SAUCISSES-MERGUEZ/FRITES - POKÉ BOWL

L'après-midi
14 H - ANIMATIONS GRATUITES - CHAMBOULE TOUT - MAQUILLAGE - PÊCHE À LA LIGNE - CHÂTEAUX GONFLABLES - TOURNOIS DE FOOT, ETC.
19 H 15 SURPRISE !

Le soir
DÈS 19 H
FOOD TRUCKS & FIESTA !

INFOS PRATIQUES



MAIRIE DE VILLEDoux

4 rue de la Mairie
Tél : 05 46 68 50 88
accueil@villedoux.fr

Mairie De Villedoux

Horaires d'ouverture au public

- ▶ **Lundi et mercredi :**
9h-12h
- ▶ **Vendredi :**
9h-12h
13h30-16h

Uniquement par téléphone :

- ▶ **Mardi et jeudi :**
9h-12h
13h30-16h

ACM - EXTRA SCOLAIRE

06 76 90 27 28
accueil-loisirs@villedoux.fr

Horaires d'ouverture

PÉRIODE SCOLAIRE

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**
 - le matin : à partir de 7h15
 - le soir : jusqu'à 19h
- ▶ **Mercredi :** 7h30-18h30

VACANCES SCOLAIRES

Tous les jours : 8h-18h
MDJ

07 48 14 31 57
projetjeunes@villedoux.fr

PÉRIODE SCOLAIRE

Mercredi : 14h-18h
Vendredi et samedi :
14h-19h

ÉCOLE

École des Portes du Marais
3 rue du Marais Guyot
05 46 68 52 17

Directrice : Agnès Moreau

CYCLAD

05 46 07 16 66
www.cyclad.org

BIBLIOTHÈQUE

3 bis rue du Fiton
Cour de la Salle des fêtes

Horaires d'été

- ▶ **Samedi :** 10h-12h

+D'INFOS

www.villedoux.fr

SANTÉ



Médecins généralistes
Pôle Santé - ZA des cerisiers

- ▶ **Dr Éric Bernuchon**
05 46 00 62 30
- ▶ **Dr Laëtitia Briffaux -Picavet**
05 54 07 00 22



Cabinet infirmier
Pôle Santé - ZA des cerisiers
07 78 88 28 01

NUMÉROS UTILES

15 : SAMU
17 : Police secours
18 : Sapeurs-Pompiers
112 : N° d'urgence européen
3237 : Pharmacie de garde
(0,35€/min)

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE !

CANDICE ROCHETEAU
Née le 7 mars

ELYSE RICHARD
Née le 30 avril

GAÏA NEBOUT
Née le 8 juin

FÉLICITATIONS !

AUDREY TASTET & ROMAIN TINNIRELLO,
mariés le 17 juin

CONDOLÉANCES

AUX familles de...

ALAIN FAVREAU
Décédé le 15 mai

DANIEL MARCHAND
Décédé le 15 mai

JACQUES FAIVRE
Décédé le 19 mai

SÉBASTIEN COTTET
Décédé le 10 juin

Mme FAIVRE remercie toutes les
personnes qui étaient présentes lors des
funérailles de son époux

PROCHAIN NUMÉRO : SEPTEMBRE - OCTOBRE 2023